

communiqué DE PRESSE

Evacuation de la ferme des Bouillons : réaction de la Métropole Rouen Normandie

Suite à l'évacuation de la ferme des Bouillons ce mercredi 19 août, la Métropole prend acte de l'application de la décision de justice confirmée par la Cour d'appel de Rouen le 18 décembre 2014.

La Métropole regrette qu'aucune solution évitant l'expulsion n'ait pu être trouvée. Elle prend donc acte de la décision prise par la SAFER Haute-Normandie, en conformité avec ses missions et dans le respect du cadre réglementaire, de donner son aval à la cession de la ferme des Bouillons dans la perspective de l'installation d'un jeune agriculteur et du développement d'une exploitation maraîchère en agriculture biologique. Elle sera vigilante quant au respect des garanties apportées par la SAFER pour que perdure la vocation de la ferme des Bouillons, et des engagements pris par les différentes parties.

La Métropole exprime le souhait qu'une solution d'implantation soit rapidement trouvée pour l'agriculteur qui était présent sur le site, et réaffirme sa disponibilité pour l'accompagner dans le développement de ses projets dans le cadre de son dispositif de soutien au développement d'une agriculture biologique, de proximité et de qualité.